



Délégation
Première Couronne - Ile-de-France

Analyse des documents de synthèse et mise en place d'un PPI

Formation animée par David MERABLI

Un préalable, la remise des comptes annuels fiables et structurés

- Un préalable à toute analyse est la remise de comptes annuels fiables. En effet, le meilleur des outils d'analyse est inopérant si on ne dispose en amont de données comptables structurées et organisées, et plus précisément :

Le BILAN et le COMPTE DE RESULTAT pour un organisme soumis aux règles de la comptabilité privée

Le COMPTE DE GESTION, le COMPTE ADMINISTRATIF et le BUDGET PRIMITIF pour un organisme soumis aux règles de la comptabilité publique

- Il sera parfois également nécessaire de procéder à une revue comptable des comptes sociaux. L'objectif de cette revue est de s'assurer que les données comptables et financières sur lesquelles va se fonder l'étude sont fiables.

Respect des principes comptables

Cette revue, réalisée par le commissaire aux comptes lors de la certification des comptes, doit ainsi permettre d'obtenir des comptes retraités servant de base à l'étude. Elle repose sur le recours à des techniques d'audit (sondages, vérification des produits et des charges...) et consiste à contrôler le respect des principes comptables. La vérification de la correcte application de ces principes porte sur chacun de ces principes :

- **- Principe de spécialisation des exercices**
- **- Principe de permanence des méthodes**
- **- Principe de nominalisme**
- **- Principe de prudence**
- **- Principe de non compensation**
- **- Principe de continuité de l'exploitation**

Les principes comptables

SPECIALISATION

Rattachement des charges et produits au bon exercice

PRUDENCE

Comptabilisation des risques potentiels (*litiges...*)

NON COMPENSATION

Interdiction de compenser une charge par un produit

PERMANENCE DES METHODES

Interdiction par exemple de changer la durée d'amortissement d'une

NOMINALISME

Comptabilisation des opérations au coût historique

CONTINUE DE L'EXPLOITATION

En supposant une continuité de l'entreprise

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

- Les relations avec les différents agents économiques sont matérialisées par des flux. On peut définir les flux comme étant les mouvements de biens et de valeurs qui se produisent dans un intervalle de temps déterminé.
- Dans le domaine économique il peut s'agir :
 - de mouvements de biens (matières premières, marchandises, outillage, mobilier, équipements....)
 - de prestations de services (services fournis à l'entreprise par certains agents extérieurs comme les transporteurs, les banquiers, les assureurs ou les services procurés par l'entreprise à d'autres agents économiques)
 - de mouvements de sommes d'argent ou de moyens de règlement avec par exemple les chèques, les effets de commerce, crédits...)

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

- Tout mouvement de biens, de services, de moyens de règlement mettant en jeu des agents de l'activité économique dans le cadre de la dite activité constitue un flux économique.
- En comptabilité les quantités en mouvement sont toujours mesurées en unités monétaires. Tout flux a une origine et une destination.
- L'enregistrement de ces flux est effectué au cours d'une période. Cette période est dite **EXERCICE COMPTABLE**
- L'exercice comptable est souvent la période annuelle coïncidant avec l'année civile (**du 1er Janvier au 31 Décembre**).
- Cependant on peut avoir comme point de départ de l'exercice le 1er juillet N (tourisme..), le 1er septembre (éducation)...

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

- Une entreprise enregistre les opérations qui la concernent :
- **En ressource**, le flux qui a son origine dans l'entreprise (Ventes, Dettes Fournisseurs...) et qui procure un financement à l'entreprise
- **En emploi**, le flux qui a sa destination dans l'entreprise (Achats, Créances Clients...) et qui crée "un besoin de financement "de l'entreprise.
- L'égalité de la valeur des flux dans l'entreprise entraîne l'égalité de la notation :

Emploi Ressources (Débit)	=	(Crédit)
---------------------------------	---	----------

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

Ordonnateur (Partie simple)	Comptable (Partie double)
Lors de l'émission d'un mandat Comptabilisation de 100 € en dépense de la section de fonctionnement (réalisation)	4. Fournisseur Charges 100 6. 100
Lors du règlement du mandat Pas de comptabilisation	4. Fournisseur 5. Banque 100 100

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

Ordonnateur (Partie simple)	Comptable (Partie double)
Lors de l'émission du titre Comptabilisation de 100 € en recette de la section de fonctionnement (réalisation)	4. Client Produit 100 7. 100
Lors du recouvrement du titre Pas de comptabilisation	4. Client 5. Banque 100 5. Banque 100

La logique de la comptabilité double

Emploi	Ressource
Opération aboutissant soit à l'augmentation - d'un actif (ex : acheter une voiture) - d'une consommation immédiate (ex : essence du véhicule)	Opération aboutissant soit à l'augmentation - d'une ressource définitive (salaire, subvention...) - d'une ressource remboursable (emprunt bancaire, crédit pour le règlement d'une facture)

- En comptabilité générale, une opération en emploi est toujours liée à une opération en ressources
- C'est ce qu'on appelle la partie double
- Par convention, on parle également de débit pour les emplois et de crédit pour les ressources

La logique de la comptabilité double

Emplois	Ressources
Acquisition d'immeuble	Emprunt
Augmentation de la trésorerie	Vente de marchandises réglée au comptant
Créance sur un client	Vente de marchandises non réglée au comptant

La logique de la comptabilité double

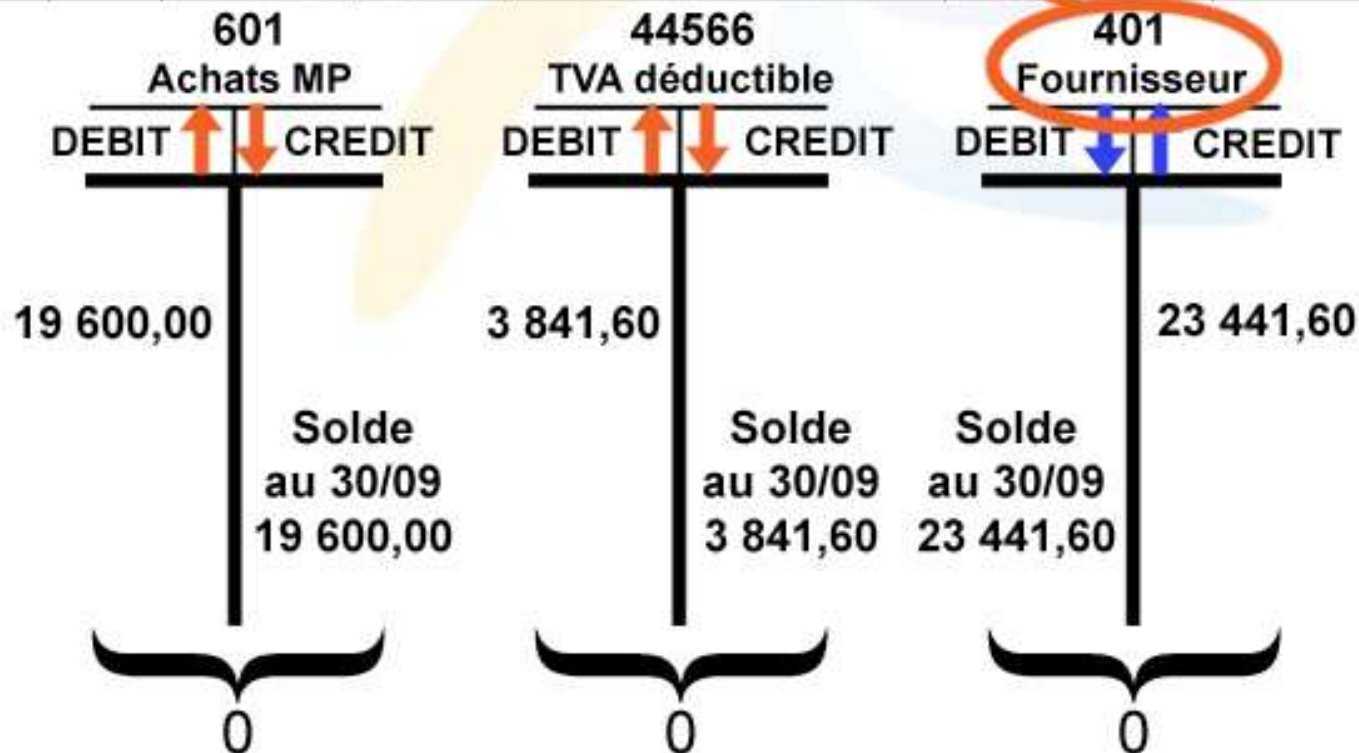
Emplois		Ressources	
Emplois + ou - stables	Immobilisations	Capitaux propres	Ressources + ou - stables
	Créances clients	Emprunts bancaires	
	Trésorerie positive	Dettes fournisseurs	
		Découvert de trésorerie	
Actif		Passif	
Charges : emplois consommables		Produits : ressources consommables	
-Salaires		-Ventes	
-Fournitures		- Subventions	
-Fluides		-Etc..	
-Etc..			

12

Schéma de fonctionnement de la comptabilité

- Les opérations effectuées par l'entreprise ont donné lieu à un enregistrement dans les comptes. A la fin de la période comptable, on totalise les sommes qui ont pu être portées au débit et au crédit de chaque compte. Il reste à établir la balance des comptes.
- La balance est un tableau qui reprend tous les comptes du grand livre sans exceptions.
- Le total des mouvements débits est égal au total des mouvements crédits. La somme des ressources est égale à la somme des emplois. La balance va permettre d'établir :
 - **Le compte de résultat** qui montre l'exploitation de l'entreprise, ce qu'elle a produit et ce qu'elle a dépensé durant l'exercice comptable.
 - **Le bilan** qui informe du patrimoine de l'entreprise, ce qu'elle possède et ce qu'elle doit.

8/09				
601		Achat stocké de Mat, 1 ère	19 600,00	
44566		TVA déductible s/ABS	3 841,60	
	401	Fournisseur		23 441,60
		Achat à crédit de Mat, 1ère Berlan 30j, fct n° 1234		
10/09				
607		Achat de m/ses	4 655,00	
44566		TVA déductible s/ABS	250,90	
	765	Escompte obtenus		93,10
	401	Fournisseur		4 812,86
		Achats de m/ses Max s/RRR et Esc, fct n°215		



La balance

N° de compte	Libellé	Sommes débitées	Sommes créditées	Solde débiteur	Solde créditeur
421	Perso rémunération dues	427 354,28	427 354,28	Soldé	
4282	Dette provisionnée congés payés		610,00		610,00
431	URSSAF	154 310,54	154 310,54	Soldé	
4371	ASSEDIC	75 329,06	75 329,06	Soldé	
4372	Caisse de retraite	123 456,98	123 456,98	Soldé	
44	Etat	54 110,58	54 110,58	Soldé	
512	Banque	290 773,95	354 781,38		64 007,43
63	Impôts et taxes	3 554,94	3 405,50	149,44	

Les spécificités comptables des associations

SPECIFICITES COMPTABLES DES ASSOCIATIONS

- **PLAN DES COMPTES**
- **Le plan des comptes de l'association est établi conformément au Plan Comptable Général sous réserve des dispositions particulières prévues par le règlement du CRC du 16 février 1999.**
- **Le plan des comptes de chaque association doit être suffisamment détaillé pour permettre l'enregistrement des opérations conformément à la doctrine comptable.**

Les subventions

L'attribution de subventions aux associations obéissent à des règles qui sont très fréquemment fixées par convention. Il existe trois catégories de subventions :

- subventions de fonctionnement et convention de financement,**
- subventions d'investissement,**
- subventions d'équilibre.**

Si la subvention provient de personnes de droit public, l'association doit remplir les conditions d'attribution. L'aide financière apportée doit être utilisée à l'objet pour lequel elle a été accordée. L'association doit pouvoir justifier l'emploi des fonds reçus.

Subvention de fonctionnement

Les conventions d'attribution contiennent généralement des conditions suspensives ou des conditions résolutoires. Une condition suspensive non-levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits. Une condition résolutoire permet de constater une subvention en produit.

La décision d'attribution de la subvention ne contenant pas de condition suspensive, la subvention est comptabilisée lorsqu'elle est signifiée, c'est-à-dire quand l'association **a reçu notification définitive d'attribution**, et non pas lors de son encaissement.

Les subventions d'exploitation accordées par l'Etat, les collectivités territoriales ou autres organismes pour faire face à des charges d'exploitation, ou pour compenser l'insuffisance de produits d'exploitation, ont un caractère structurel et souvent forfaitaire, par conséquent elles sont un élément du résultat courant (compte 74).

Les subventions d'équilibres accordées pour compenser tout ou partie d'un déficit global de fonctionnement ont un caractère aléatoire et par conséquent sont un élément du résultat exceptionnel (compte 7715).

Les subventions d'investissement

Les associations peuvent recevoir des subventions d'investissements destinées au financement d'un ou plusieurs biens dont le renouvellement incombe ou non à l'organisme. Les subventions d'investissement **affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif** dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (comptes 1026 ou 1036).

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte 13 "Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables« et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien (compte 777).

...

**13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTES A DES BIENS
NON RENOUVELABLES**

131 Subventions d'investissement

139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

22 IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS

228 Immobilisations grevées de droits

229 Droits des propriétaires

Apports avec ou sans droit de reprise

Contrairement à la donation qui est un acte à titre gratuit et irrévocable, l'apport s'analyse comme une transmission par un apporteur privé au profit d'une association, d'un bien utile à son fonctionnement. L'apporteur peut le reprendre pour lui-même ou pour ses ayants droit, soit à la fin du contrat, soit à la dissolution de l'association.

Apports sans droit de reprise:

L'apport sans droit de reprise implique **la mise à disposition** définitive d'un bien au profit de l'organisme. Pour être inscrit en fonds associatifs, l'apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins propres de l'organisme (compte 1024). Dans le cas contraire, il est inscrit au compte de résultat 77.

...

Apports avec droit de reprise:

L'apport avec droit de reprise implique la mise à disposition provisoire d'un bien au profit de l'organisme, bien repris par l'apporteur soit à la fin du contrat d'apport, soit à la dissolution de l'association.

Cet apport est obligatoirement enregistré en compte 1034.

...

Des comptes spécifiques comme les exemples le montrent :

102 Fonds associatif (sans droit de reprise)

1021 Valeur du patrimoine intégré

1022 Fonds statutaire

1024 Apports sans droit de reprise

1025 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

1026 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables

...

41 USAGERS et (non client) ET COMPTES RATTACHES

410 Usagers et comptes rattachés

411 Usagers

4111 Usagers - Ventes de biens ou prestations de services

4117 Usagers - Retenues de garantie

413 Usagers - Effets à recevoir

416 Usagers douteux ou litigieux

418 Usagers - Produits non encore facturés

4181 Usagers - Factures à établir

4188 Usagers - Intérêts courus

419 Usagers créditeurs

4191 Usagers - Avances et acomptes versés sur commandes

4196 Usagers - Dettes pour emballages et matériel consignés

4198 RRR à accorder et autres avoirs à établir

...

44 ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES

441 Etat - Subventions à recevoir

4411 Subventions d'investissement

4417 Subventions d'exploitation

4418 Subventions d'équilibre

4419 Avances sur subventions

45 CONFEDERATION, FEDERATION, ASSOCIATIONS AFFILIEES ET SOCIETAIRES

451 Confédération, fédération et associations affiliées - Compte courant

455 Sociétaires - Comptes courants

Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à une autre personne morale un travail, des biens ou autres services à **titre gratuit.**

Elles correspondent **au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association.**

Dès lors que ces contributions présentent un caractère significatif, elles font l'objet d'une information appropriée dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Si l'association dispose d'une information quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires significatives obtenues, ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables, elle peut opter **pour leur inscription en comptabilité, c'est-à-dire à la fois en comptes de classe 8 et au pied du compte de résultat sous la rubrique "évaluation des contributions volontaires en nature« en deux colonnes de totaux égaux.**

Classe 8

En compte de classe 8 :

- au crédit des comptes 87 (répartition par nature des produits)

870. Bénévolat

871. Prestations en nature

875. Dons en nature

- au débit des comptes 86 (répartition par nature des charges)

860. Secours en nature

861. Mise à disposition gratuite de biens

862. Prestations

864. Personnel bénévole

Les Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, **n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice**, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" (sous compte 6894 "engagements à réaliser sur subventions attribuées") et au passif du bilan sous le compte 194 "fonds dédiés sur subvention de fonctionnement".

Les sommes inscrites sous la rubrique "**fonds dédiés**" sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte 789 "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

PLAN D'AMORTISSEMENT LINEAIRE

DESIGNATION DE L'IMMOBILISATION :

dégauchisseuse

BASE D'AMORTISSEMENT (coût d'acquisition) :

3 000,00

DATE D'ACQUISITION (sous forme jj/mm/aa) :

15/03/2001

DATE DE MISE EN SERVICE (sous forme jj/mm/aa) :

15/06/2001

DUREE D'AMORTISSEMENT EN ANNEES (maximum 10) :

5

CALCUL DU TAUX LINEAIRE :

20,00%

ANNUITÉ CONSTANTE

600,00

ANNEES	VCN début	BASE	ANNUITES	CUMUL	VCN fin
2001	3 000,00	3 000,00	325,00	325,00	2 675,00
2002	2 675,00	3 000,00	600,00	925,00	2 075,00
2003	2 075,00	3 000,00	600,00	1 525,00	1 475,00
2004	1 475,00	3 000,00	600,00	2 125,00	875,00
2005	875,00	3 000,00	600,00	2 725,00	275,00
2006	275,00	3 000,00	275,00	3 000,00	0,00

Le compte de résultat

- **Le Compte de Résultat**, que l'on peut également appeler Compte d'exploitation, est un outil de gestion permettant d'étudier l'activité de l'organisme dans ses opérations d'exploitation. Il est utilisé, soit à des fins d'analyse de l'exploitation, soit à des fins d'objectifs prévisionnels. Schématiquement le Compte de résultat rapproche les recettes des moyens utilisés pour atteindre un résultat : *un excédent ou une perte*.
 - La partie droite s'appelle **PRODUITS**, et concerne en général les ventes de marchandises, les prestations réalisées, les subventions reçues mais peut parfois comporter d'autres produits (Placement de trésorerie ...)
 - La partie gauche s'appelle **CHARGES** et concerne les dépenses nécessaires à l'exploitation : Les frais de personnel, les frais généraux, les achats de marchandises, les amortissements des investissements...
- Le compte de résultat peut être défini comme le scénario descriptif de ce qui s'est passé dans l'organisme pendant la durée de l'exercice

Compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT de la période N établi au 31 décembre N			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achat marchandises	71 500	Vente marchandises	135 000
Variation marchandises	(1 500)	Vente emballages	22 500
Achat emballages...	12 500	Reprise sur provisions	
Variation de stock	2 500		
Achats et charges externes	6 250		
Impôts et taxes	9 000		
Salaires	28 500		
Amortissement immobilisations	6 500		
Dot aux prov sur clients ou stock	5 500		
Autres charges			
Charges financières		Produits financiers	
Dotations provisions		Autres intérêts	2 270
Charges d'intérêts	1 500	Reprise sur provisions	270
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amortissement et provision	750	Reprise sur provision	
Bénéfice	15 000	Perte	
TOTAL	158 000	TOTAL	158 000

Le compte de résultat

- **Les comptes de charges**

- La classe 6 regroupe les comptes destinés à enregistrer dans l'exercice les charges par nature y compris celles concernant les exercices antérieurs qui se rapportent :
 - - A l'exploitation normale et courante de l'organisme (*charges d'exploitation enregistrées sous les comptes 60 et 65*)
 - - A ses opérations financières (*frais financiers enregistrés sous les comptes 66*)
 - - A ses opérations exceptionnelles (*charges relatives à des opérations exceptionnelles inscrites sous les comptes 67*)
- Précisons également que les dotations aux amortissements et aux provisions sont des charges calculées par l'organisme et enregistrées dans les comptes 68.

Les autres achats et charges externes

-Que trouve-t-on dans ce poste ?

- On retrouve dans le poste 'Autres achats et charges externes » ce qu'il est convenu d'appeler les frais généraux, notamment les frais de réception, de déplacements et les honoraires versés par la structure à ses conseils et autres prestataires de services. Figurent également à cet endroit les loyers des immeubles (613), lorsque l'entreprise n'est pas propriétaire des locaux qu'elle utilise, la rémunération des employés sous contrat d'intérim et les mensualités de crédit-bail.

-Comment lire et interpréter les chiffres ?

- Le niveau des autres achats et charges externes en proportion de l'ensemble du budget donne une bonne idée du modèle économique de l'entreprise et du degré d'intégration des activités. Une structure parfaitement « intégrée », propriétaire de ses locaux et assurant en interne l'ensemble des tâches de son métier, exposera des autres achats et charges externes limités (aux alentours de 5% du budget). A l'inverse, une structure ayant choisi d'externaliser la plupart de ses fonctions pourra dépenser plus de tiers de son budget dans ce poste.

Les autres achats et charges externes

- De ce fait, on constate que les dépenses en autres achats et charges externes sont souvent inversement proportionnelles à la masse salariale, exprimant le choix stratégique de la structure entre intégration ou externalisation, mais aussi la nature de ses activités.
- A l'exception notable du loyer, des redevances de crédit-bail et des honoraires de l'expert-comptable ainsi que du commissaire aux comptes (le cas échéant), les dépenses comptabilisées ici sont des **charges variables** qui doivent être adaptées à l'évolution des recettes de la structure. En cas de baisse de ces dernières, on devrait voir ce poste diminuer dans une proportion similaire.
- On se procurera les comptes détaillés pour les comptes 6185 et 625 afin d'évaluer le caractère somptuaire des dépenses des dirigeants. Les comptes 617 et 622 seront également étudiés pour identifier les partenaires extérieurs de l'entreprise qui lui facturent des honoraires.

Les salaires et charges

-Que trouve-t-on dans ce poste ?

Les salaires versés aux personnes titulaires d'un contrat de travail ainsi que toutes les charges afférentes à ces salaires (essentiellement les cotisations sociales obligatoires et facultatives) sont comptabilisées dans ce poste.

-Comment lire et interpréter les chiffres ?

Ce poste doit être interprété en relation avec les « Autres achats et charges externes » ; il lui est souvent inversement proportionnel. En effet, les structures ayant un fort degré d'intégration exposent peut de charges externes mais supportent en contrepartie une masse salariale importante. A l'inverse, lorsque le poids de la masse salariale est faible rapporté au total du budget, c'est souvent que l'entreprise externalise de nombreuses tâches.

-Les pistes de recherches et d'analyse complémentaires

A partir d'informations complémentaires (effectif, niveau des plus hautes rémunérations, convention collective applicable), on cherchera **à évaluer la politique salariale** et mettre en évidence un éventuel laxisme, caractéristique d'un management faible ou paternaliste.

Le compte de résultat

- **Les comptes de produits**
- La classe 7 regroupe les comptes destinés à enregistrer dans l'exercice les produits par nature y compris ceux concernant les exercices antérieurs qui se rapportent :
 - A l'exploitation normale et courante de l'organisme (*produits d'exploitation enregistrés sous les comptes 70 à 75*)
 - A sa gestion financière (*revenus des placements et des produits financiers sous le compte 76*)
 - A ses opérations exceptionnelles (*opérations exceptionnelles comme les cessions d'actif inscrites sous les compte 77*)

Les charges et produits financiers

-Que trouve-t-on dans ce poste ?

Les charges et les produits financiers composent par différence **le résultat financier**. Ce ne sont pas des charges et des produits d'exploitation car ils ne sont pas en relation avec le métier de l'entreprise, mais bien avec sa structure financière.

Les charges financières comportent les sommes versées aux créanciers à titre d'intérêts, en rémunération du crédit accordé. Il s'agit essentiellement **des agios** qui rémunèrent les facilités de trésorerie et les intérêts qui s'appliquent eux aux crédits amortissables. On se souvient que seul le coût du crédit (intérêts) est porté au compte de résultat, la fraction correspondant au remboursement du capital venant directement en déduction de la dette inscrite au passif.

Les produits financiers concernent tous **les revenus de placement** effectués, qu'il s'agisse de placements à revenus fixes (livrets d'épargne, obligations, comptes à terme, certificat de dépôts, OPCVM monétaire et obligataires) ou à revenus variables (Actions, OPCVM actions).

-Comment lire et interpréter les chiffres ?

Un rapide coup d'œil au résultat financier permettra de déterminer **si la structure est plutôt « placeuse » ou « emprunteuse »**. Toutefois, la trésorerie pouvant varier fortement au cours de l'exercice, l'entreprise peut effectuer des placements pendant une partie de l'exercice et utiliser du crédit le reste du temps.

Les charges et produits exceptionnels

-Que trouve-t-on dans ce poste ?

Les charges et produits exceptionnels se définissent comme **des dépenses et des recettes qui ne sont pas liées à l'exploitation** et qui ne présentent pas de caractère récurrent. On distingue les éléments exceptionnels sur opérations de gestion et les éléments exceptionnels sur opération en capital.

Les charges et produits exceptionnels sur **opérations en capital** concernent les cessions d'éléments d'actif immobilisé, selon le mécanisme comptable suivant : lorsque l'entreprise cède des éléments d'actifs, le prix de vente est comptabilisé en produits exceptionnels sur opération en capital, tandis que la valeur nette comptable du bien est passée en charge exceptionnelle sur opération en capital ; la plus ou moins-value réalisée apparaît alors par différence entre les deux postes.

Les produits et charges exceptionnels sur **opérations de gestion** concernent toutes les **autres opérations à caractère exceptionnel**, comme, par exemple, la perception d'une indemnité d'assurance ou le versement de dommages-intérêts suite à une condamnation devant les prud'hommes.

Les charges et produits exceptionnels

-Comment lire et interpréter les chiffres ?

Accidents de parcours et heureuses surprises sont présents dans la vie de toutes les structures ; il est donc normal que les entreprises enregistrent çà et là des produits ou des charges exceptionnels.

La présence d'éléments exceptionnels doit toutefois attirer l'attention, **lorsque les montants en cause deviennent significatifs** et/ou que ces opérations prennent un caractère récurrent sur plusieurs exercices. L'entreprise ne doit pas « dissimuler » en résultat exceptionnels des foyers de pertes récurrentes qui ne seraient pas correctement traités.

Lorsque les éléments exceptionnels portent sur des cessions d'actifs, il y a également lieu de s'interroger à propos de la politique de l'entreprise. Il est normal de céder des actifs usagés ou qui sont devenus inutiles à l'exploitation ; en revanche, **les cessions d'actifs dans un contexte de difficultés de trésorerie** peuvent mettre en péril la poursuite de l'exploitation et relever d'une politique de « fuite en avant ».

Synthèse de la structure du compte de résultat

Les charges et les produits sont classés en trois catégories :

- **les charges et les produits d'exploitation reflètent l'activité économique: ventes, achats de matières premières et de marchandises, salaires et cotisations sociales versés, dotation aux amortissements de l'outil de travail**
- **les charges et les produits financiers reflètent l'activité de financement: intérêts payés sur l'argent emprunté, intérêts perçus sur les sommes placées**
- **les charges et les produits exceptionnels reflètent les opérations à caractère exceptionnel : dommages et intérêts versés ou reçus, vente d'une immobilisation....**

Au sein de chaque catégorie, les produits et les charges sont détaillés selon leur nature (achats, salaires, taxes).

Présentation du compte de résultat

Produits d'exploitation (1)

Charges d'exploitation (2)

$(1) - (2) = \text{RESULTAT D'EXPLOITATION (I)}$

Produits financiers (3)

Charges financières (4)

$(3) - (4) = \text{RESULTAT FINANCIER (II)}$

$(I) + (II) = \text{RESULTAT COURANT (III)}$

Produits exceptionnels (5)

Charges exceptionnelles (6)

$(5) - (6) = \text{RESULTAT EXCEPTIONNEL (IV)}$

Impôt sur les bénéfices (7)

$(III) + (IV) - (7) = \text{RESULTAT DE L'EXERCICE}$

Détermination du résultat comptable

Le compte de résultat fait la liste de toutes les recettes (produits) et de toutes les dépenses (charges) de l'entreprise enregistrés au cours de l'exercice comptable. Ces produits et ces charges sont classés selon leur nature : exploitation, financier, exceptionnel. Là-aussi, on fait le solde qui fait apparaître le résultat de l'exercice, un excédent (bénéfice) ou une insuffisance (perte).

Le résultat et les réserves

- Chaque exercice comptable se solde par un résultat, positif ou négatif, selon que l'on a réussi à équilibrer les comptes ou pas. Année après année, le résultat est reporté dans un poste spécifique : **le report à nouveau**.
- Lorsque l'entreprise dégager des excédents, le report à nouveau est positif et il croît régulièrement ; elle accumule alors des réserves. Si l'entreprise enregistre des pertes comptables, le report à nouveau diminue puis devient négatif, ce qui doit **constituer un signal d'alerte**.

Ainsi, Le résultat comptable comprend :

- - le résultat définitivement acquis, appelé « excédent » (compte 120) ou « déficit » (compte 129).

ANALYSE DE L'EXPLOITATION

Coûts fixes et coûts variables

- Le critère de ventilation entre ces deux types de charges est leur degré de sensibilité au niveau de l'activité. **Les charges fixes** sont les charges indépendantes du niveau de l'activité et qui seront égales à un montant donné, quelque soit l'activité
- Les charges fixes peuvent augmenter ou diminuer si l'évolution du volume d'activité conduit à une modification de la structure du service concerné. Elles sont dites fixes pour une capacité de production donnée. Si celle-ci est dépassée, il faut modifier la structure donc augmenter d'un seul coup les charges fixes (*évolution par paliers*).
 - *Ex: Amortissements des véhicules*
 - *. Prime d'assurances*
- **Les charges variables** sont les charges qui vont varier avec le volume d'activité. Elles seraient nulles si l'activité cessait. Ces charges peuvent varier avec ou sans une proportionnalité par rapport à la variation de l'activité.
 - *Ex : Fluides*
 - *. Fournitures, achats stockés*

Technique du SIG

- L'étude de l'exploitation consiste à analyser la formation du résultat (positif ou négatif). Pour cela, **les Soldes intermédiaires de Gestion** vont permettre d'analyser la formation du résultat des produits de tarification jusqu'aux charges exceptionnelles. Un résultat déficitaire pourra par exemple s'expliquer par :
 - - Des charges financières importantes (recours excessif à l'emprunt)
 - - Des dotations aux provisions
 - - Une hausse du poste »Achats et services extérieurs" (augmentation des prix des marchandises)
- Parallèlement à cette analyse de la structure de l'exploitation (par les SIG), il faudra également analyser l'augmentation des différents postes du compte de résultat d'une année sur l'autre, par exemple :
 - - Augmentation du Poste "Produits"
 - - Augmentation du Poste "Personnel" de N-1 à N etc..
- L'augmentation dans les mêmes proportions ou non des différents postes permettra de soulever d'éventuelles anomalies au niveau de l'exploitation (par exemple une production augmentant de 3 % alors que le poste personnel augmente de 20 %)

Charges	N-1	N	Produits	N-1	N
60 - Achats	110 000	140 000	70 - Produits	1 250 000	1 390 000
61 - Services extérieurs	50 000	60 000	71 - Prod. stockée		
62 - Autres Serv. extérieurs	220 000	270 000	72 - Prod. immobilisée		
63 - Impôts et taxes	60 000	70 000	74 - Subventions - Part.		
64 - Personnel	750 000	760 000	75 - Autres pdts gestion	40 000	50 000
65 - Charges de gestion	10 000	10 000	76 - Produits financiers		
66 - Charges financières	10 000	10 000	77 - Produits exceptionnels	10 000	
67 - Charges exeptionnelles	10 000	10 000	78 - Reprise sur provisions		
68 - Dotations amortissements	70 000	100 000	79 - Transferts de charges		
TOTAL	1 290 000	1 430 000	TOTAL	1 300 000	1 440 000

	N-1	N	SIG base 100	% N-1	% N
Production Totale	1 250 000	1 390 000		100,0%	100,0%
Production Totale	1 250 000	1 390 000			
- Achats services extérieurs	380 000	470 000	Achats	-30,4%	-33,8%
= Valeur Ajoutée	870 000	920 000			
Valeur Ajoutée	870 000	920 000			
+ Subv. Exploitation	0	0	Subvention	0,0%	0,0%
- Impôts-personnel	810 000	830 000	Masse salariale	-64,8%	-59,7%
= EBE	60 000	90 000			
EBE	60 000	90 000			
+Autres produits	40 000	50 000	Autres produits	3,2%	3,6%
- Amortismts - Autres charges	80 000	110 000	Amortissements/Provisions	-6,4%	-7,9%
= Resultat exploitation	20 000	30 000			
Resultat exploitation	20 000	30 000			
+ Produits financiers	0	0	Produits financiers	0,0%	0,0%
- Charges financières	10 000	10 000	Charges financières	-0,8%	-0,7%
= Résultat Courant	10 000	20 000			
Résultat Courant	10 000	20 000			
+ Produits exceptionnels	10 000	0	Produits exeptionnels	0,8%	0,0%
- Charges Exceptionnelles	10 000	10 000	Charges exceptionnelles	-0,8%	-0,7%
= RESULTAT	10 000	10 000	RESULTAT	0,8%	0,7%

Analyse de l'activité

Objectif principal :
évaluer les performances
d'exploitation et de gestion.

Outils nécessaires	Points clefs d'appréciation
Liasse fiscale: comptes annuels + annexe	Chiffre d'affaire et production : évolution passée et prévisionnelle
Tableau comparatif des comptes de résultat	Consommations : maîtrise des charges externes
SIG	Valeur ajoutée : richesse créée et répartition
Ratios de rentabilité	Productivité : commerciale et en valeur
Prévisions de rentabilité	EBE : mesure de la rentabilité brute d'exploitation

Le S.I.G et ses indicateurs

A partir du SIG, nous pouvons dégager de nombreux indicateurs comme le Chiffre d'affaire, la production, la marge commerciale, la valeur ajoutée et l'EBE.

Nous nous attarderons sur la marge commerciale, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation.

☞ **La marge commerciale** = Vente de marchandise – coût d'achat des marchandises (Achat de marchandise + variation stock marchandise).

☞ Cette marge devra rémunérer tous les facteurs qui ont concouru au résultat de la vente. Peuvent également être ressortis le taux de marque (marge commerciale / vente de marchandises) et le taux de marge (marge commerciale / coût d'achat des marchandises vendues)

Le S.I.G et ses indicateurs

☞ **La valeur ajoutée = Marge commerciale + production de l'exercice – consommation en provenance des tiers**

Les premiers résultats de la production et/ou la commercialisation se mesurent par la valeur ajoutée, qui correspond à la différence entre la valeur des produits fabriqués et/ou vendus et le coût des biens et services achetés à l'extérieur de l'entreprise et consommés pour parvenir à exercer l'activité.

Cette valeur ajoutée présente un intérêt important : c'est la mesure de richesse produite grâce aux moyens propres de l'association.

Cette valeur ajoutée est répartie entre ceux qui ont participé directement ou indirectement à sa formation, et va donc permettre de les rémunérer :
Personnel : son travail - Organismes sociaux : protection sociale et retraite
- Etat et collectivités locales : services rendus, infrastructures diverses -
Système financier : avances de capitaux - Investissements : production facilitée – les dirigeants

Le S.I.G et ses indicateurs

La partie conservée au sein de l'entreprise, appelée autofinancement facilite les investissements et, par la constitution de réserves, le renforcement des fonds propres qui doivent nécessairement accompagner le développement de l'affaire, afin d'assurer les bases d'un financement équilibré.

👉 L'excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + subvention d'exploitation – impôt, taxes et versement assimilés – charges du personnel

Ce solde de gestion mesure donc une **rentabilité d'exploitation brute** intermédiaire, indépendante des modalités d'amortissement, de provision et de financement qui n'ont pas encore exercé leur effet. Son niveau, quoi qu'il en soit, doit permettre de servir dans de bonnes conditions toutes les rubriques suivantes.

La CAF

Définition :

La capacité d'autofinancement correspond au surplus monétaire potentiel dégagé par les opérations de gestion de l'établissement .

Elle représente donc l'excédent des ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable.

Au-delà de la détermination du résultat, qui correspond à la différence entre tous les produits et toutes les charges, la CAF représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie.

Calcul de la CAF

La CAF se détermine en comptabilité selon deux méthodes : la méthode soustractive et la méthode additive. C'est cette dernière méthode qui a été retenue dans la rénovation du cadre budgétaire des établissements publics nationaux.

La CAF ou IAF en cas de capacité négative, se calcule à partir du compte de résultat et fait appel aux notions de charges décaissables et produits encaissables (charges et produits qui génèrent des flux de trésorerie).

La CAF représente un surplus potentiel de trésorerie et correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Méthode de calcul

Résultat net de l'exercice

+ Dotations aux amortissements et aux provisions (C 68)

- Reprises sur provisions et amortissements (C78)

- Neutralisation des amortissements (C776)

+ Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (C675)

- Produits des cessions d'éléments d'actifs (C775)

- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (C777)

Des ratios d'appréciation financière

CAPACITE D'ENDETTEMENT

Capitaux propres / capitaux permanents $\geq 0,5$

OU Capitaux propres / dettes à terme (1) ≥ 1

Dans le cas d'utilisation du crédit-bail, ce ratio devient :

Capitaux propres / dettes à terme + engagement de crédit-bail à plus d'un an $\geq 2/3$

Endettement d'exploitation : Frais Financiers / EBE $< 0,5$

CAPACITE DE REMBOURSEMENT

Dettes à moyen et long terme / C.A.F. < 3

Le bilan : le patrimoine

- A contrario du Compte de Résultat qui n'enregistre que des flux, le bilan est une photographie du patrimoine de l'entreprise à un moment donné. L'origine du mot BILAN en Latin (**BIS signifie deux et LANS signifie plateau**) indique qu'il s'agit d'un tableau se composant de deux parties absolument équilibrées.
 - La partie droite s'appelle le **PASSIF** et représente en fait les ressources de l'entreprise : capital fourni par les actionnaires, dettes sous toutes leurs formes...
 - La partie gauche s'appelle **l'ACTIF** et représente les emplois qui ont été faits de ces ressources : investissements, créances et stocks, trésorerie.
- Alors que le Compte de Résultat n'enregistre que des flux, le Bilan est le répertoire de tous les stocks comptables de l'entreprise générés par l'exploitation. On trouve les comptes de la classe 1 à 5, en ce qui concerne le bilan. Ce sont des comptes de stock au sens large.

Le bilan

- **Les comptes de capitaux (classe 1 - passif)**
- La classe 1 s'intitule *compte de capitaux*. Ce sont des comptes de passif car ils représentent des moyens de financement, "propriété" des apporteurs. Les capitaux sont les ressources utilisées par l'organisme de façon durable. Les comptes de la classe 1 regroupent dans l'ordre :
 - - Les capitaux propres (*compte 10 à 14*) : ressources "appartenant" aux apporteurs (*capital initial, réserves,...*)
 - - Provisions pour risques et charges
 - - Dettes bancaires
 - - Le résultat annuel (*positif ou négatif*)
- Ce classement ne tient pas compte du terme de l'échéance des dettes, mais ces informations sont mentionnées en bas de bilan avec une distinction entre dettes à moins d'un an et à plus d'un an.

Le bilan

- **Les comptes d'immobilisations (classe 2 - actif)**

- Les comptes de la classe 2 représentent le patrimoine de l'organisme. Ce sont des comptes d'actif. Les immobilisations comprennent non seulement les immobilisations corporelles et incorporelles, mais également les immobilisations financières (*participations et créances rattachées*).
- L'actif immobilisé regroupe toutes les immobilisations corporelles, incorporelles et financières, celles qui restent durablement dans l'entreprise.
 - - Les immobilisations incorporelles : *frais d'établissement, concessions, brevets, licences.*
 - - Les immobilisations corporelles : *terrains, constructions, installations techniques, matériel et outillage industriel.*
 - - Les immobilisations financières : *participations, créances rattachées à des participations.*

Le bilan

- **Les comptes de stocks (classe 3 - actif)**

- Les stocks et en-cours représentent un ensemble de biens ou services qui interviennent dans le cycle d'exploitation de l'organisme pour être soit vendus en l'état ou au terme d'un processus de production à venir ou en-cours, soit consommés au premier usage. Ces comptes se décomposent en matières premières et fournitures, en-cours de production, produits intermédiaires et finis, marchandises. Ils appartiennent à l'organisme. Ce sont donc des comptes d'actif.

- **Les comptes de tiers (classe 4 - actif et passif)**

- Les comptes de la classe 4 regroupent les comptes rattachés aux comptes de tiers et destinés à enregistrer soit les dettes contractées par l'organisme au cours de l'exploitation (*Fournisseurs, Personnel, Organismes Sociaux*) ou enregistrer les créances à l'égard des clients.
 - - Comptes 40 Fournisseurs, représentent les dettes (*passif*)
 - - Comptes 41 Clients, représentent les créances (*comptes d'actif*)

Le bilan

Les comptes financiers (classe 5 - actif et passif)

- Les comptes financiers enregistrent les mouvements monétaires de l'organisme. Ainsi les règlements reçus (*encaissements*) et les règlements effectués (*décaissements*) sont enregistrés par l'un des comptes de la classe 5.
- Ce sont par nature des comptes d'actif bien qu'un passif puisse être constaté (*découvert de trésorerie*).

Bilan fonctionnel

Bilan fonctionnel	
Actif	Passif
Actif immobilisé : (valeurs brutes) dont : - immobilisations corporelles - immobilisations incorporelles - immobilisations financières	Capitaux permanents dont : - capitaux propres - amortissements et provisions - dettes financières à long terme
Actif circulant : dont : - stocks - créances clients	Passif circulant : dont : - dettes fournisseurs - dettes fiscales et sociales - autres dettes d'exploitation
Trésorerie active dont : - disponibilité - soldes bancaires débiteurs	Trésorerie passive dont : - concours bancaires - soldes bancaires créditeurs

Le fond de roulement

Les besoins et ressources financières de l'entreprise à long terme :

Lorsqu'une entreprise se crée, elle doit tout d'abord procéder à des investissements lourds pour acquérir l'ensemble des immobilisations indispensables à son activité.

Ces investissements mobilisent des ressources financières sur une longue période et nécessitent de fait des capacités de financement à long terme afin de tenir compte de la règle prudentielle voulant qu'un besoin de financement doit être satisfait avec des ressources financières de même échéance.

Pour se faire, l'entreprise se dote d'un certain nombre de ressources financières de longue périodes : grâce aux actionnaires tout d'abord qui apportent des capitaux à l'entreprise, et grâce aux institutions financières d'autre part qui accordent à l'entreprise des crédits à long terme. Bien évidemment, il n'y a pas égalité parfaite entre ces ressources et ces besoins à long terme et une partie de ces ressources à long terme vont donc permettre de financer des besoins de financement à court terme.

Le fond de roulement représente donc l'excédent des ressources stables sur le total des dépenses d'investissement d'une entreprise.

Détermination du fond de roulement

Fond de roulement = Ressources stables - emplois stables.

ou d'un point de vue comptable :

Fond de roulement = capitaux permanents - actif immobilisé

Interprétation économique

Le Fond de roulement est positif :

Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont supérieures à l'actif immobilisé constitué, c'est à dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise. L'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fond de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Le Fond de roulement est nul :

Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont égales à l'actif immobilisé constitué.

Mais, même si l'équilibre de l'entreprise semble atteint, celle ci ne dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation ce qui rend son équilibre financier précaire.

Interprétation économique

Le fond de roulement est négatif :

Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont inférieures à l'actif immobilisé constitué, c'est à dire que les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme de l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respecté.

Elle doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide de ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité. Une telle situation entraîne généralement une action rapide de la part de l'entreprise pour accroître ses ressources à long terme et retrouver un fond de roulement excédentaire.

Variation du fond de roulement

**Le FRNG est l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés.
Sa variation est obtenue par la différence entre les ressources et les emplois stables de l'exercice.**

Ressources stables de l'exercice

Capacité d'autofinancement

Produits des cessions d'éléments d'actifs

Augmentation des capitaux propres

Augmentations des dettes financières

-

Emplois stables de l'exercice

Insuffisance d'autofinancement

Acquisitions d'immobilisations

Montant des charges à répartir

Remboursement des dettes financières

Le Besoin de Fond de Roulement

Les besoins et ressources financières de l'entreprise à court terme :

Une fois que l'entreprise a acquis les immobilisations indispensables à son activité de production, elle va devoir financer les besoins liés à son cycle d'exploitation.

Il existe en effet un décalage temporel entre d'une part les dépenses engagées par l'entreprise pour produire, et d'autre part, les recettes tirées de la vente des biens ou services produits par l'entreprise. D'une part, l'entreprise a besoin de matières premières et autres biens intermédiaires qui sont consommés dans le temps selon la cadence de production de l'entreprise.

De plus, l'entreprise peut dans certains cas bénéficier de délais de paiements accordés par ses fournisseurs ce qui lui permet de différer dans le temps le règlement de ces charges. De la même manière, l'entreprise peut être amenée à concéder des délais de paiement à ses clients et enregistre alors les créances clients qui retardent d'autant la perception par l'entreprise des encaisses liées à des ventes déjà réalisées...

Le besoin en fonds de roulements résulte donc des décalages temporels entre les décaissements et les encaissements des flux liés à l'activité de production de l'entreprise.

Détermination du BFR

BFR = Emplois d'exploitation - Ressources d'exploitation.

ou d'un point de vue comptable :

BFR = Actif circulant - Passif circulant

Interprétation économique

Le besoin en fond de roulement est positif : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieures aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit donc financer ces besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fond de roulement), soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaires...).

Le besoin en fonds de roulement est nul : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation, L'entreprise n'a donc pas de besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer l'actif circulant.

Le fond de roulement est négatif : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation, L'entreprise n'a donc pas de besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation.

L'établissement n'a donc pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (Fond de roulement) pour financer d'éventuels besoins à court terme.

La trésorerie

La Trésorerie d'une entreprise peut s'évaluer de deux manières différentes selon l'approche retenue :

Tout d'abord, la Trésorerie d'une structure correspond à la différence entre ses besoins et ses ressources de financement. Les besoins de l'établissement peuvent être évalués à l'aide du **besoin en fonds de roulement** alors que les ressources de l'entreprise disponibles pour financer ces besoins s'appelle le **Fond de roulement**.

La Trésorerie nette de l'établissement correspond alors au solde net entre ces besoins et ces ressources. Si les besoins excèdent les ressources, alors la Trésorerie de la structure sera négative (au passif du bilan), alors que si les ressources sont supérieures aux besoins, la Trésorerie sera positive (à l'actif du bilan).

Mais, la Trésorerie d'un établissement représente aussi l'ensemble de ses disponibilités qui lui permettront de financer ses dépenses à court terme. Dans ce cas, **la Trésorerie nette d'une structure se calcule en faisant la différence entre sa Trésorerie d'actif et sa Trésorerie de passif.**

Détermination de la trésorerie

La Trésorerie nette est égale à la différence entre d'une part les ressources nettes de la structure et d'autre part ses besoins de financement. Soit la différence entre d'une part l'excédent de ressources à long terme de l'établissement (le Fond de roulement) et d'autre part le besoin de financement à court terme de la structure (le Besoin en Fonds de roulement).

Avec le haut du bilan :

Trésorerie = Ressources financières - Besoins financiers de l'entreprise.

ou d'un point de vue comptable :

Trésorerie = Fond de roulement - Besoin en Fonds de roulement

■ ■ ■

Calcul par le bas du bilan:

Dans ce cas, la Trésorerie d'une structure est égale à la différence entre les actifs de Trésorerie (valeur mobilières de placement, disponibilités, soldes des comptes bancaires ou postaux débiteurs...) et les éléments du passif de Trésorerie (Concours bancaires, soldes créditeurs des banques...).

Trésorerie = Trésorerie d'actif - Trésorerie du passif

Interprétation économique

La Trésorerie nette de l'entreprise est positive :

Dans ce cas, les ressources financières de l'établissement sont suffisantes pour couvrir les besoins (soit $\text{Fond de roulement} > \text{besoin en Fonds de roulement}$), ce qui signifie que la situation financière de la structure est saine et qu'elle est même en mesure de financer un surcroît de dépenses sans recourir à un emprunt.

La Trésorerie nette de l'entreprise est nulle :

Dans ce cas, les ressources financières de la structure suffisent juste à satisfaire ses besoins ($\text{Fond de roulement} = \text{Besoin en Fonds de roulement}$). La situation financière de l'établissement est équilibrée mais celui-ci ne dispose d'aucunes réserves pour financer un surplus de dépenses que ce soit en terme d'investissement ou d'exploitation.

La Trésorerie nette de l'entreprise est négative :

Dans ce cas, la structure ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour combler ses besoins. Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à courts termes (découverts bancaires...) pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Il y a donc un risque financier à court terme si l'établissement ne parvient pas à accroître rapidement ses ressources financières à long terme, ou à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.

Les subventions

-Comment sont comptabilisées les subventions ?

- **Les subventions sont comptabilisées dès que la décision d'attribution est définitive.** Si elles n'ont pas été versées à la clôture du bilan, elles figurent dans un compte d'actif 441 « Subventions à recevoir ».
- **Les subventions autres que celles d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat, en produits.** En principe la subvention d'équilibre versée pour combler un déficit d'exploitation exceptionnel doit figurer en produits exceptionnels (compte 7715).
- **Les subventions sur projet peuvent figurer dans le compte 74** (»Subventions d'exploitation ») comme les subventions de fonctionnement. Dans la pratique, on voit souvent les comptables utiliser d'autres comptes pour les distinguer de subventions accordées sans contreparties de la part de la structure : ce peut être un compte 758 « Produits divers de gestion courante », quelques fois même directement un compte 706 « Prestations de service ».

Les subventions

- **Les subventions d'investissement connaissent un régime comptable différent.** Elles ne sont pas enregistrées au compte de résultat mais directement au passif du bilan. Ici il faut analyser finement la convention entre l'association et le dispensateur pour procéder à l'affectation comptable.
- En principe, à défaut de stipulation dans la convention que le renouvellement du bien sera pris en charge par le dispensateur, il faut utiliser les comptes 1026 ou 1036 (»Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables ADR ou SDR «), suivant que la convention prévoit un droit de reprise en cas de sortie de l'actif de l'immobilisation financée. **La subvention ainsi comptabilisée reste au bilan définitivement.**
- Lorsque le bien quitte l'actif, on examine la question du droit de reprise du dispensateur de subvention. Si celui-ci ne l'exerce pas, la subvention est virée du compte 1036 au compte 1026. Si celui-ci l'exerce et réclame le reversement de la subvention, celle-ci est virée à un compte de dettes « Subventions à reverser ».
- Les subventions finançant des biens non renouvelables sont également inscrites au **passif**, dans un compte 13. Par contre, elles sont rapportées progressivement au résultat. On effectue chaque année **une reprise par le compte 777** (»Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice «) du même montant que l'amortissement pratiqué sur l'immobilisation financée. A l'issue de la période d'amortissement, **la subvention aura donc disparu du passif.**

Subventions

Comment lire et interpréter les chiffres ?

-
- Tout d'abord, il sera nécessaire **de bien identifier les subventions au compte de résultat**, les pratiques comptables pouvant varier d'un organisme à l'autre, comme nous l'avons indiqué plus haut.
- Le calcul de la proportion des subventions dans le montant total des recettes mesurera le taux de dépendance de l'organisme envers les pouvoirs publics. Toutefois, l'évolution tendancielle de ce taux de dépendance pourra indiquer une modification du modèle économique de l'association.

Les pistes de recherches et d'analyse complémentaires

-
- **Les documents synthétiques ne permettant pas de connaître le nombre de dispensateurs de subventions, il faudra recourir aux comptes détaillés pour identifier les situations de mono-financement qui sont un facteur de risque important.**

Amortissement cumulé / valeur brute des biens

Ce ratio permet de voir la vétusté des immobilisations et donc le besoin de renouvellement des investissements (valeur brute des biens : comptes 21/23 bilan - 1ere colonne - amortissement : comptes 28 bilan- 2nde colonne).

Ratio	Observations
Proche de 0	Immobilisations récentes
0,5	
Proche de 1	Immobilisations obsolètes

Trésorerie / dettes à court terme

Ce ratio permet de connaître l'aptitude de l'entreprise à faire face au règlement des dettes à court terme avec sa trésorerie immédiate (trésorerie: comptes 5 au bilan - Dettes à court terme : comptes 4 au passif du bilan)

Ratios	Observations
Proche de 0	Entreprise ayant des problèmes de liquidité car ne pouvant pas régler ses fournisseurs avec ses disponibilités immédiates
Égale à 1	Capacité à régler la totalité de ses dettes avec la trésorerie
Plus de 1	La trésorerie est supérieure aux dettes, traduisant un retard dans le paiement des fournisseurs et/ou un fonds de roulement excédentaire

Dettes totales / Passif

- **Ce ratio permet de voir la part des dettes dans le total du passif et l'incidence de ces dernières sur le compte d'exploitation** (emprunts, dettes fournisseurs, ligne de crédit...) (Dettes totales: découvert bancaire = dettes d'exploitation + dettes financières - passif du bilan)

Ratios	Observations
Plus de 100 %	Situation très préoccupante - toutes les ressources proviennent des dettes lesquelles financent également le report à nouveau déficitaire (pertes cumulées)
Entre 60 et 100 %	Dettes majoritaires dans le financement Peu d'indépendance financière
Entre 30 et 60 %	Bonne indépendance financière
Moins de 30 %	Excellente indépendance financière (faible endettement)

L'annexe

- **L'annexe est un ensemble de documents ayant pour rôle d'expliquer, de compléter et de justifier les informations** fournies pour les autres documents de synthèse. L'annexe comprend les éléments suivants :
 - - Tableau des immobilisations
 - - Tableau des amortissements
 - - Tableau des provisions
 - - Un état des créances et des dettes
- En outre, des documents dits "hors annexes" car non imposés par la quatrième directive européenne, sont prévus dans le système développé. Certains accompagnent le compte de résultat :
 - - Tableau de variation des stocks et des en-cours
 - - Tableau de soldes intermédiaires de gestion

Capitaux propres / capitaux permanents

Ce ratio permet d'analyser l'autonomie financière de l'entreprise. Un ratio élevé traduit une bonne indépendance financière

- (capitaux propres : comptes classe 1 hors 16 passif
- capitaux permanents = capitaux propres + dettes financières)

Ratios	Observations
Plus de 50 %	Un ratio élevé témoigne d'une bonne autonomie financière
Norme 50 %	
Moins de 50 %	Un ratio faible traduit un endettement de l'entreprise

Clignotants témoignant d'une dégradation de trésorerie et d'un déséquilibre financier

- **Transformation de crédits de trésorerie en dettes à long terme**
- **Crédits de trésorerie qui ne se résorbent pas**
- **Allongement du crédit fournisseur**
- **Recours à des modes de financement nouveaux et onéreux**
- **Alourdissement des charges financières**
- **Ventes d'actifs immobilisés**
- **Prise de garanties nouvelles par les créanciers (hypothèques..)**
- **Gonflement du poste immobilisations**

Produits à recevoir sur des subventions non notifiées

Faits générateurs de la cessation de paiement d'une entreprise

- **Défaut de paiement d'une ou plusieurs dettes exigibles et non litigieuses :**
 - - Non-paiement des dettes fiscales ;
 - - Non-paiement des cotisations sociales ;
 - - Non-paiement des loyers .
- **Passif exigible supérieur à l'actif disponible ou réalisable à court terme : d'un point de vue financier, cette notion se traduit par un déséquilibre profond et durable du fonds de roulement (Fonds de roulement négatif)**
- **Impossibilité pour le débiteur d'obtenir du crédit ou de se faire de la trésorerie dans des conditions normales ou acceptables**

Structure capitaux permanents	des	Capitaux propres /Capitaux permanents	➤ Si $\geq 0,50$, les capitaux propres sont $>$ aux dettes à long et moyen terme, la société peut encore s'endetter (si la CAF le permet). ➤ Si $\leq 0,50$, les dettes LMT sont $>$ aux capitaux propres donc la société n'a plus de capacité d'emprunt (ratio théorique qui peut être dérogé)
-------------------------------------	-----	---	---

(Fonds de roulement / charge d'exploitation – DAP) X 360 = x jours de FDR.

Vieillessement des immo. corporelles (en %)	Amortissements Immo / amortissables		➤ Taux de vétusté de ces actifs (taux global qui peut être calculé par nature d'immo.). Au-dessus de 50%, sauf immo. entretenues et productives, s'interroger sur les programmes prévus pour "rajeunir" le parc.	↪ Vieillessement croissant des actifs productifs;
Capacité d'endettement (en années de CAF)	Emprunts MLT / CAF		➤ Potentiel d'apurement des dettes par la CAF. Seuil admis : 3,5 (soit endettement maximum de 3,5 années de CAF). Eventuellement 4 à 5 maxi pour 1ère année de mise en place de nouveaux concours.	↪ Difficultés croissantes pour garantir le remboursement de nouveaux emprunts.
Taux moyen apparent des capitaux empruntés (en %)	Charges financières / Trésorerie passive + dettes structurelles		➤ Mesure en taux annuel le coût moyen apparent des capitaux empruntés. Constatation ponctuelle sur données de fin d'exercice.	↪ Défavorable, les choix de financement seraient à réétudier
Risque liquidatif (en %)	Fonds propres nets / Total du bilan comptable		➤ Plus le ratio est élevé et les actifs possédés solides, plus les tiers seront garantis. A 20 / 30% : niveau considéré comme bon, bien qu'il se révèle toujours insuffisant pour garantir les dettes en cas de liquidation.	↪ Sécurité plus grande pour les tiers

Comparaison comptabilité publique et privée

Comptabilité publique	Comptabilité privée
BUDGET PRIMITIF SECTION DE FONCTIONNEMENT	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
BUDGET PRIMITIF SECTION D'INVESTISSEMENT	TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT	COMPTE DE RESULTAT
COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT	TABLEAU DE FINANCEMENT
COMPTE DE GESTION	BILAN